

Aménagements Paysagers (A.P.)



Pour un métier dans le paysage, la forêt et les espaces naturels.

C'est une formation très polyvalente alliant l'enseignement général, les enseignements techniques tels que la zootechnie, la conduite d'élevage et le fonctionnement d'une exploitation agricole et technologie générale des productions animales pour former des techniciens supérieurs aux compétences complètes.

Objectifs de la formation

Les étudiants en BTS A.P. se destinent à un métier dans le secteur agricole ou para-agricole comme. Les aménagements paysagers recouvrent des objectifs très variés : activités sportives, valorisation touristique, amélioration du cadre de vie, préservation du patrimoine culturel, jardins historiques, jardins particuliers, parcs de loisirs, espaces verts urbains...

Ce BTS mène vers trois types de métiers :

- **Responsable de chantier** : il gère les chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers, organise et coordonne les travaux.
- **Technicien supérieur en bureau d'études** : il participe à l'élaboration des projets depuis la conception et l'étude jusqu'à leur mise en œuvre.
- **Responsable des aménagements paysagers** : il conçoit, programme et gère les projets sur un territoire donné au sein d'un service, d'une collectivité ou d'une société.

FOCUS

Secteurs :

Ce baccalauréat professionnel a pour but de faire acquérir les gestes professionnels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques horticoles dans le respect de l'environnement, mais aussi d'animer potentiellement une équipe dans ces domaines.

La formation prépare les élèves aux pratiques de commercialisation et de décorations florales.

INFO

Poursuites études

Réservée aux étudiants détenteurs des meilleurs dossiers et appréciations :

- École Nationale Supérieure du Paysage (Versailles, Bordeaux, Lille).
- Écoles d'Ingénieurs en Aménagement Paysager (Blois, Angers, ITIAPE...).
- Université en filière environnement, géographie, urbanisme...
- Écoles de paysage en Europe.
- De nombreuses licences professionnelles et Master.
- Certificat de spécialisation.

Contenu du programme

La durée des études est de 2 ans, comportant 12 à 16 semaines de stage, dont 10 prises sur la scolarité. La formation comporte des cours, des travaux pratiques, interventions de spécialistes, étude de cas concrets, des visites, des voyages d'études.

- Acquérir une formation supérieure dans le domaine de l'aménagement paysager.
- Appréhender les techniques de la conception et de la réalisation paysagère.
- Développer des facultés d'analyse et de synthèse.
- Développer le goût du contact et de la communication.

Débouchés

Nombreux et variés, ils offrent beaucoup de perspectives pour les étudiants avec de réelles possibilités d'évolution tout au long de leur carrière.

- Collectivités locales et territoriales (services espaces verts/aménagement du territoire).
- Responsable de chantier (entreprises privées).
- Bureau d'études.
- Enseignement, animation nature, environnement, conseils.
- Reprise ou création d'entreprise.

➤ [Inscription sur parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

ADMISSIONS ET DIPLÔME

Cette section est ouverte à toutes séries du baccalauréat :

- Baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV.

Prendre contact directement avec l'établissement pour participer aux journées d'informations ou aux portes ouvertes.

Le diplôme s'obtient pour moitié en contrôles continus et pour moitié en épreuves finales en fin de deuxième année.



www.campus-bougainville.fr

Suivez-nous sur : [f](#) [i](#) [t](#)



Lycée du Campus Bougainville
RD 319 - 77257 Brie-Comte-Robert
01 60 62 33 00
legta.brie-comte-robot@educagri.fr